

CLINIQUE PARIS-BERCY

Médecine - chirurgie



 **Oc Santé**

**Mieux vous accueillir,
mieux vous accompagner**

Passeport mineur
Hospitalisation complète
et Ambulatoire

À rapporter, complété et signé,
à chacune de vos visites à **la clinique**

Préparer votre séjour

→ LA CONSULTATION D'ANESTHESIE

La consultation doit avoir lieu, sauf urgence :

- Au moins **48 heures avant la date d'intervention.**
- **Au minimum 10 jours avant l'intervention si :**
 - pathologie cardiaque suivie
 - anticoagulants (fluidifiants du sang)

L'enfant doit être accompagné le jour de la consultation d'anesthésie par un des deux parents au minimum.

! Si vous ne respectez pas ces délais, votre intervention pourrait être reportée.

Vous devez **prendre RDV dès votre sortie de consultation avec le médecin** auprès du secrétariat d'anesthésie

- Sur le site **DOCTOLIB**
www.doctolib.fr/clinique-privee/charenton-le-pont/clinique-de-bercy
- ou par téléphone au **01 43 96 86 29** de 8h à 19h

La consultation a lieu au **2e étage de la clinique**. Vous devez venir avec tous les documents en rapport avec vos maladies :

- Ordonnances de traitements habituels
- Dossiers de cardiologie, pneumologie....
- Résultats d'examens récents
- Les pages 4 et 5 de ce livret renseignées au préalable

Votre **consultation d'anesthésie**, le ____ / ____ / ____ à ____ h ____



L'anesthésiste que vous rencontrerez lors de votre consultation **n'est pas forcément** l'anesthésiste qui réalisera votre anesthésie, mais il constituera votre dossier médical qui permettra à tous les médecins anesthésistes de l'équipe de vous prendre en charge. Le jour de la consultation, il est préférable de venir uniquement avec l'enfant concerné par l'intervention. La présence d'un des représentants légaux est obligatoire.

→ LA PRÉADMISSION

Afin de préparer votre séjour à la clinique Paris-Bercy, vous devez réaliser votre pré-admission. Un formulaire de préadmission vous sera transmis par mail, ainsi qu'un document récapitulant toutes les pièces à nous transmettre, dont les principales sont :

- **Le formulaire de préadmission**
- **Votre pièce d'identité**
- **Votre carte de mutuelle**
- **Le consentement éclairé signé** (p.10 du présent livret)
- **La fiche tarifaire** (p.12 du présent livret) ou le devis remis par votre chirurgien.

Vous pouvez demander à votre mutuelle une prise en charge pour les frais d'hospitalisation, en leur précisant le numéro **FINESS 940813033** de la clinique ainsi que le **code DMT** (130 pour l'endoscopie et la médecine, 137 pour la chirurgie). Cette prise en charge peut être transmise en amont de l'hospitalisation ou apportée le jour de votre admission.



Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous rendre sur notre site internet, où vous pourrez également télécharger les divers documents et formulaire dans l'onglet « je prépare mon séjour » : <https://www.oc-sante.fr/etablissements/clinique-de-bercy/>

→ L'ADMISSION

Le jour de votre intervention à la clinique, veuillez à venir avec

- **Ce présent livret** dont vous aurez pris connaissance et **signé les pages comportant un rectangle signature**
- Une pièce d'identité + la carte vitale
- Les ordonnances de vos traitements habituels, vos résultats d'examens récents et tout autre document qui vous aura été remis lors de vos consultations médicales



Les consentements doivent être signés par les deux parents titulaires de l'autorité parentale. A défaut, l'intervention pourra être annulée.

Fiche d'hospitalisation

Dr : _____ Date de consultation : ____ / ____ / ____

→ LE PATIENT

Nom : _____

Prénom : _____ Date de naissance : ____ / ____ / ____

☐ Garçon ☐ Fille

Médecin traitant : _____

Médecin adresseur (si différent du médecin traitant) : _____

→ RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'HOSPITALISATION

Motif de l'intervention : _____

Nature de l'intervention : _____ Côté : ☐ Droit ☐ Gauche

Hospitalisation motivée par une affection longue durée (ALD) : ☐ Oui ☐ Non

☐ AMBULATOIRE ☐ EXTERNE

Date de l'intervention : ____ / ____ / ____

Convocation à : _____ h _____

L'horaire de convocation est susceptible d'être adapté en fonction du programme opératoire. Vous recevrez un SMS avant 18h la veille de votre intervention avec votre horaire définitif de convocation.

☐ HOSPITALISATION COMPLETE

☐ EN URGENCE

Date d'entrée : ____ / ____ / ____ à ____ h ____

Date de l'intervention : ____ / ____ / ____

Sortie prévue le : ____ / ____ / ____

→ DÉPISTAGE CREUTZFELDT JACOB - ESST

Le diagnostic d'ESST doit être suspecté sur la présence d'apparition récente et d'évolution progressive sans rémission, d'au moins un signe clinique *neurologique*¹ associé à des troubles *intellectuels*² ou *psychiatriques*³ et après élimination de toute autre cause. Le diagnostic ne peut être confirmé que sur les résultats d'un examen neuropathologique.

Le patient est-il suspect ou atteint d'ESST : ☐ Oui ☐ Non

L'acte invasif est-il à risque vis-à-vis des ATNC : ☐ Oui ☐ Non

Avis du médecin neurologue si patient suspect ou atteint :

Dr : _____ Date de consultation : ____ / ____ / ____

Nom du praticien : _____

SIGNATURE

Contrat d'engagement contre la douleur

La **douleur** n'est **pas une fatalité**, **parlons-en** pour pouvoir la traiter !

Le contrat d'engagement de lutte contre la douleur témoigne de l'engagement des équipes de la clinique PARIS-BERCY à prévenir, évaluer, prendre en compte et traiter la douleur de votre enfant.

→ RECONNAITRE

Il existe plusieurs types de douleurs :

- **Les douleurs aiguës** (post chirurgie, traumatisme) : leur cause doit être recherchée et elles doivent être traitées
- **Les douleurs provoquées par certains soins ou examens** (pansement, pose de sonde, de perfusion...). Ces douleurs doivent être prévenues
- **Les douleurs chroniques** (migraines, lombalgie, etc.) : ce sont des douleurs persistantes dont la cause est connue et qui représente une pathologie en soi. Il faut donc traiter la douleur et tout ce qui la favorise

→ ÉVALUER

L'évaluation de la douleur se fait d'abord par vous. Chacun dispose de sa propre sensibilité et tout le monde ne réagit pas de la même manière. Pour mesurer l'intensité de la douleur, plusieurs échelles sont à votre disposition. Il faut utiliser celle qui vous convient.

→ PRÉVENIR ET SOULAGER

Nous allons vous aider en répondant à vos questions, en vous expliquant les soins que nous allons faire et leur déroulement. Nous allons noter l'intensité de la douleur dans votre dossier patient et utiliser les moyens les mieux adaptés à votre situation pour la prévenir et la soulager (antalgiques, méthode non médicamenteuse, etc.). Notre objectif, si douleur il y a, est avant tout de la soulager. Si elle persiste malgré les soins apportés, nous cherchons alors à la rendre la plus tolérable et confortable possible.

→ LES ÉCHELLES UTILISÉES À BERCY

- **Échelle EVENDOL** pour les enfants de 0 à 7 ans, elle permet une évaluation de la douleur basée sur l'observation du comportement de l'enfant.
- **Échelles des visages** pour les enfants à partir de 3-4 ans et les adultes
- **Échelle numérique (EN)** : Cette méthode permet d'évaluer l'intensité de la douleur par affectation d'un chiffre compris entre zéro et dix.

Cette mesure qui doit être répétée, permet d'adapter au mieux votre traitement antalgique. La traçabilité de l'évaluation de la douleur, c'est à dire l'enregistrement de cette évaluation dans votre dossier patient, fait partie des indicateurs de qualité de votre prise en charge dans notre établissement de santé.

Questionnaire à remplir avant la consultation d'anesthésie



Pensez à apporter tout document d'ordre cardiologique récent ainsi que la dernière ordonnance du médecin

Sexe : _____ Taille : _____ Poids : _____

Votre enfant a-t-il déjà eu une anesthésie générale, locale, ou locorégionale ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, de quoi ?	Quand ?	Sous anesthésie générale	Sous anesthésie locale ou locorégionale	Sous péridurale ou rachianesthésie

Votre enfant a-t-il des maladies particulières ? ☐ Non ☐ Oui Si oui, cocher :

Cardiaque :

- ☐ Trouble du rythme ☐ Hypertension artérielle ☐ Insuffisance cardiaque
☐ Autres : _____

Pulmonaire :

- ☐ Asthme ☐ Bronchiolite ☐ Pneumopathie
☐ Syndrome d'apnée du sommeil
☐ Autres : _____

Rein :

↳ Apporter le dernier résultat biologique

- ☐ Insuffisance rénale ☐ Autres : _____

Digestif :

- ☐ RGO ☐ Autres : _____

Neurologique :

- ☐ Epilepsie ☐ Perte de connaissance ☐ Traumatisme crânien
☐ Myasthénie ☐ Autres : _____

Allergie :

- ☐ Médicament > le(s)quel(s) : _____
☐ Latex

Métabolique :

- ☐ Diabète ☐ Thyroïde ☐ Autres : _____

Vaccination COVID :

- ☐ Oui ☐ Non

Tabac :

- ☐ Non-fumeur ☐ Fumeur

Si **fumeur**, combien de cigarettes/jour ? : _____

Consommation d'alcool :

- ☐ Jamais ☐ Régulière ☐ Occasionnelle

Prothèse :

Votre enfant porte-il une prothèse orthopédique ? ☐ Oui ☐ Non

Votre enfant porte-il une prothèse dentaire ? ☐ Oui ☐ Non

Votre enfant porte-il des lentilles de contact ? ☐ Oui ☐ Non

Votre enfant a-t-il déjà présenté un incident ou un accident d'anesthésie ?

☐ Non ☐ Oui > Si oui, lequel : _____

Votre enfant a-t-il déjà présenté une difficulté d'intubation ? ☐ Oui ☐ Non

Votre enfant a-t-il déjà été transfusé(e) ? ☐ Oui ☐ Non

Votre enfant a-t-il des dents fragiles ou qui bougent ? ☐ Oui ☐ Non

Votre enfant a-t-il peur de l'intervention ?

☐ Pas du tout ☐ Un peu ☐ Beaucoup ☐ Enormément

Quels sont les médicaments que votre enfant prend régulièrement ?

Médicament	Posologie	Pourquoi ?

Aidez-nous à parler à votre enfant : A-t-il des activités sportives ou des centres d'intérêts préférés ?
(Dessins animés, BD, etc.)

Informations sur l'anesthésie

Ce document est destiné à vous informer sur l'anesthésie, ses avantages et ses risques.

Nous vous demandons de le lire attentivement afin de pouvoir donner votre consentement à la procédure anesthésique, après avoir éventuellement posé toutes questions que vous jugerez utiles.

→ ORGANISATION DU SERVICE D'ANESTHÉSIE

Pour une meilleure organisation des soins et votre sécurité, les médecins anesthésistes de la clinique travaillent en équipe. Ainsi, le médecin anesthésiste qui pratiquera l'anesthésie n'est pas obligatoirement celui que vous avez vu en consultation, mais celui-ci aura transmis l'ensemble de votre dossier à son confrère. Par ailleurs, l'équipe d'anesthésie assure la permanence des soins 24H/24 et 7 jours/7 dans l'établissement.

→ QU'EST CE QUE L'ANESTHÉSIE ?

L'anesthésie est un ensemble de techniques qui permet de réaliser un acte chirurgical ou médical (endoscopie digestive, radiologie...) en supprimant ou atténuant la douleur. Il existe deux grands types d'anesthésie : l'anesthésie générale et l'anesthésie locorégionale.

- L'anesthésie générale est un état comparable au sommeil, chez l'enfant elle est provoquée à l'aide d'un masque facial. Une fois endormi, une voie veineuse est mise en place permettant d'approfondir l'anesthésie.

Toute anesthésie, quelle qu'elle soit, réalisée pour un acte non urgent, nécessite une consultation avec un médecin anesthésiste, plusieurs jours à l'avance et une visite pré-anesthésique à votre arrivée dans l'établissement. Au cours de la consultation et de la visite, vous êtes invité à poser les questions que vous jugerez utiles à votre information. Le choix de la technique d'anesthésie sera déterminé en fonction de l'acte prévu, de votre état de santé et du résultat d'éventuels examens complémentaires prescrits. Le choix final relève de la décision et de la responsabilité du médecin anesthésiste réanimateur qui pratiquera l'anesthésie.

→ LA SURVEILLANCE PENDANT L'ANESTHÉSIE

L'anesthésie se déroule dans une salle équipée de tout le matériel adéquat, adapté à votre cas et vérifié avant chaque utilisation. L'essentiel du matériel d'anesthésie est à usage unique et est ainsi jeté après utilisation. En fin d'intervention, vous serez conduit(e) dans une salle de surveillance (salle de réveil). Vous y recevrez les soins post-opératoires correspondant au type d'intervention réalisée (surveillance de l'absence de saignement, soulagement de la douleur...).

→ LES RISQUES DE L'ANESTHÉSIE

Tout acte médical, même conduit avec compétence et dans le respect des données acquises de la science, comporte un risque de complications. Les conditions actuelles de surveillance de l'anesthésie et de la période du réveil, permettent de dépister rapidement les anomalies et de les traiter sans retard.

→ LES INCONVÉNIENTS ET RISQUES DE L'ANESTHÉSIE GÉNÉRALE

Les nausées et les vomissements au réveil sont devenus moins fréquents avec les nouveaux médicaments employés.

Les accidents liés au passage de vomissements dans les poumons sont très rares si les consignes de jeûne pré-opératoire sont bien respectées.

L'introduction d'un tube dans la trachée (intubation) ou dans la gorge (masque laryngé) pour assurer la respiration pendant l'anesthésie peut provoquer des maux de gorge ou un enrouement passager.

Des traumatismes dentaires sont également possibles lors de l'intubation. C'est pourquoi il est important que vous signaliez tout appareil ou toute fragilité dentaire particulière.

Une rougeur douloureuse au niveau de la veine dans laquelle est posée la perfusion peut s'observer. Elle disparaît en quelques jours.

Des troubles passagers de la mémoire, une sensation de fatigue, une baisse des facultés de concentration peuvent survenir dans les heures suivant l'anesthésie. C'est notamment pourquoi il est absolument obligatoire d'être accompagné d'une tierce personne lors de la sortie de l'établissement après une anesthésie ambulatoire. Indépendamment de l'acte d'anesthésie, la position immobile prolongée sur la table d'opération peut entraîner des compressions de certains nerfs ou vaisseaux. Cela peut entraîner un engourdissement ou exceptionnellement la paralysie d'un membre. Dans la majorité des cas, les symptômes disparaissent en quelques jours ou quelques semaines.

Des complications imprévisibles comportant un risque vital comme une allergie grave, un arrêt cardiaque, une asphyxie, sont toujours possibles mais sont extrêmement rares. Pour vous donner un ordre de grandeur, il s'agit d'un cas sur plusieurs centaines de milliers d'anesthésies.

→ LES INCONVÉNIENTS ET RISQUES DE L'ANESTHÉSIE LOCORÉGIONALE

Après une rachianesthésie ou une anesthésie péridurale, des maux de tête peuvent survenir. Ils sont rares, peuvent nécessiter un repos de plusieurs jours ou un traitement local spécifique. Une paralysie transitoire de la vessie peut nécessiter exceptionnellement de vider la vessie avec une petite sonde. Des douleurs limitées au point de ponction dans le dos sont possibles et durent au maximum quelques jours. Des démangeaisons passagères peuvent survenir lors de l'utilisation de morphine ou de ses dérivés.

Au cours de l'anesthésie locale en chirurgie ophtalmologique, un traumatisme du globe oculaire est exceptionnel.

En fonction des médicaments associés, des troubles passagers de la mémoire ou une baisse des facultés de concentration peuvent survenir dans les heures suivant l'anesthésie.

Des complications plus graves comme des convulsions, un arrêt cardiaque, une paralysie ou une perte des sensations de la zone anesthésiée sont extrêmement rares. Quelques cas sont rapportés, alors que des centaines de milliers d'anesthésie de ce type sont réalisées chaque année en France.

→ QU'EN EST-IL DE LA TRANSFUSION SANGUINE ?

S'il existe une probabilité que vous soyez transfusé pendant votre opération, le médecin anesthésiste vous en informera.

→ DE FAÇON GÉNÉRALE :

- Jusqu'au jour de votre intervention, vous ne devez prendre aucun médicament autre que votre traitement habituel, sans en avertir au préalable votre chirurgien ou un anesthésiste de la clinique.
- L'intervention et l'anesthésie ne pourront être réalisées si vous êtes souffrant (fièvre, infection, bronchite etc..)

Consentement pour l'anesthésie

NOM de l'enfant :

Prénom de l'enfant :

Au cours de la consultation d'anesthésie du ____ / ____ / ____ avec le Dr _____

- J'ai été informé(e) des bénéfices et des risques de l'anesthésie
- J'ai été informé(e) de la nécessité absolue de rester à jeun durant les 6 heures précédant l'anesthésie
- J'ai pu poser toutes les questions sur l'acte d'anesthésie que j'ai jugées utiles et j'ai bien compris les réponses qui m'ont été fournies
- J'accepte les modifications de technique d'anesthésie jugées utiles par le médecin anesthésiste réanimateur qui me prendra en charge le jour de l'intervention chirurgicale
- Je donne mon accord pour la transfusion de sang ou de produits sanguins que l'état de santé de mon enfant pourrait nécessiter en cours d'hospitalisation
- J'ai été informé des honoraires complémentaires de _____ euros que je devrai régler pour l'acte d'anesthésie

Date	Signature parent 1	Signature parent 2
------	--------------------	--------------------

Ce document ne constitue pas une décharge de responsabilité du médecin anesthésiste réanimateur à mon égard.

Consignes pour l'anesthésie

→ CONSIGNES DE JEÛNE AVANT L'INTERVENTION :

- Dernière prise alimentaire solide (ou lait) : 6 heures avant l'heure de convocation.
- Dernière prise de liquide clair (eau, jus de pomme) : 4 heures avant l'heure de convocation.
- Pour les plus grands, ne pas fumer ni vapoter 6 heures avant l'hospitalisation.

→ EN ARRIVANT À LA CLINIQUE :

- Présenter les examens complémentaires et autre document médical
- Présenter le présent passeport d'hospitalisation

→ APRÈS L'INTERVENTION EN AMBULATOIRE (SORTIE LE JOUR DE VOTRE INTERVENTION) :

L'accompagnant :

La présence d'un accompagnant est indispensable, puisqu'il vous est formellement interdit de quitter l'établissement seul. Prévoyez une personne valide et responsable pour vous raccompagner à l'issue de votre intervention/examen.

Nos recommandations :

Cette liste est non exhaustive, selon avis de votre médecin en rapport avec votre intervention ou examen :

- Ne pas rester seul(e) jusqu'au lendemain matin
- Différer toute décision importante, votre vigilance peut être diminuée.
- N'absorber que les médicaments qui vous ont été prescrits par l'anesthésiste ou le chirurgien.

Je reconnais avoir pris connaissance des consignes qui m'ont été données par le médecin-anesthésiste lors de la consultation.

Prise en charge de la douleur :

Une ordonnance vous sera remise par le chirurgien en post-opératoire.

Fait à Charenton-le-Pont le : ____ / ____ / ____

Signature du représentant légal 1

Signature du représentant légal 2

Consignes d'hygiène

→ PRÉPARATION À LA MAISON

- Ne pas utiliser de cosmétiques : maquillage, vernis à ongles y compris gels et résines (mains et pieds)
- Se brosser les dents (sans avaler l'eau)
- Retirer ses bijoux (y compris les piercings)

→ DOUCHE PRÉ-OPÉRATOIRE

La douche est destinée à éliminer la majorité des microbes naturellement présents sur la peau. Sa bonne réalisation est une mesure nécessaire pour prévenir les infections.

Prendre une douche avec de la bétadine **si prescrite par votre chirurgien**.

Sinon, prendre une douche avec un flacon de **gel douche neuf** la veille et le jour de votre intervention.

Comment pratiquer la douche :

- Mouiller soigneusement la tête, les cheveux et l'ensemble du corps sous la douche
- Laver tout le corps. Commencer par le haut du corps et terminer par le bas. Insister sur les aisselles, le nombril, les régions des organes génitaux et du pli inter fessier, les pieds (entre les orteils).
- Rincer abondamment les cheveux, la tête et le corps.
- Faire une seconde application selon l'état cutané
- Rincer abondamment
- Sécher avec une serviette propre et mettre un pyjama propre.

→ DÉPILATION PRÉ-OPÉRATOIRE

Pour certaines interventions, une dépilation vous a été prescrite par votre chirurgien.

La dépilation doit être faite avant la douche la veille de l'intervention.

Respectez la zone de dépilation indiquée par le chirurgien.

La dépilation peut être faite :

- À la crème dépilatoire (type crème sous douche). Respectez le mode d'emploi de la crème utilisée et effectuez le test de réaction 24 h avant utilisation.
- À la tondeuse.

Elle ne doit pas être faite au rasoir.

Consentement éclairé

Acte médical sur mineur

→ POUR LE/LES DÉTENTEURS DE L'AUTORITÉ PARENTALE

Je soussigné(e) Mme/M _____ né(e) le ____ / ____ / ____
demeurant _____
déclare avoir été informé(e), lors de l'examen du ____ / ____ / ____ par le Dr _____
du déroulement de l'intervention proposée, des risques générés et des complications pouvant survenir
lors de cette intervention. Et donc consens aux traitements chirurgical, médical, et anesthésique qui sont
proposés pour mon enfant.

→ JE DÉCLARE

☐ Exercer en commun avec M/Mme _____
l'autorité parentale sur (nom - prénom du mineur) _____

Attention, dans ce cas, l'autorisation d'opérer doit être signée par les 2 détenteurs de l'autorité parentale.

☐ Être seul(e) investi(e) de l'autorité parentale

☐ Être le tuteur chargé de représenter le mineur dans tous les actes de la vie civile

Dans le cadre de l'ambulatorio, je serai présent à la sortie ou désigne : _____
pour me représenter (une pièce d'identité de la personne désignée sera demandée à la sortie pour autoriser cette dernière)

Fait à _____ le ____ / ____ / ____

Signature du parent 1 (ou du tuteur)
précédée de la mention « lu et approuvé »

Signature du parent 2
précédée de la mention « lu et approuvé »

→ EXPRESSION DE LA VOLONTÉ PERSONNELLE DU MINEUR (ADOLESCENT DE PLUS DE 15 ANS)

Je soussigné(e) Mme/M _____ né(e) le ____ / ____ / ____
demeurant _____
déclare avoir été informé(e), lors de l'examen du ____ / ____ / ____ par le Dr _____
du déroulement de l'intervention proposée, des risques générés et des complications pouvant survenir
lors de cette intervention. Et donc consens aux traitements chirurgical, médical, et anesthésique.

Signature de l'adolescent
précédée de la mention « lu et approuvé »

Informations avant l'intervention

→ DANS LA SEMAINE AVANT L'OPÉRATION :

- Ne pas vacciner votre enfant la semaine précédant l'intervention,
- Si votre enfant est malade : Consultez votre médecin traitant, appelez votre chirurgien et la clinique de Bercy au **01 43 96 78 45**
- La veille de votre intervention, l'heure à laquelle vous devez arriver à la clinique vous sera indiquée. Nous vous remercions de respecter cet horaire.
- En cas d'annulation de votre part, veuillez prévenir votre chirurgien et la Clinique au numéro suivant : **01 43 96 78 45** ou par mail accueil@clinique-bercy.fr

→ L'OPÉRATION PEUT ÊTRE REPORTÉE :

- Si votre enfant est malade ; fièvre, toux, rhume, asthme, diarrhée, virose, etc.
- Si votre enfant n'est pas à jeun ou s'il a pris un médicament non autorisé,
- Si le bilan biologique de votre enfant est perturbé,
- Si les formulaires présents dans ce livret d'hospitalisation ne sont pas signés par les deux parents ou par le représentant légal du mineur

→ L'ORGANISATION DE VOTRE ARRIVÉE À LA CLINIQUE :

- Si votre enfant a un traitement médical, dans ce cas apportez : l'ordonnance et les médicaments.
- Préparez des couches si votre enfant en utilise encore (4 à 5 couches).
- Pendant toute la durée de l'hospitalisation de votre enfant, la présence d'un parent ou d'un tuteur légal est obligatoire auprès de l'enfant.

→ LE JOUR DE L'INTERVENTION :

Votre enfant sera accueilli par le personnel soignant du service et installé en chambre, avant d'être préparé pour le bloc opératoire avec habillage adapté : une chemise et une charlotte. Des livres et des jeux sont disponibles dans le service. Les chambres disposent de la TV.

Un brancardier accompagnera votre enfant au bloc opératoire avec son doudou préféré ou tout autre jouet (préalablement lavé et séché **par vos soins** la veille de l'intervention) s'il le souhaite.

Au bloc opératoire, il est pris en charge par les infirmières qui lui proposent un peu de lecture ou un film jusqu'au moment de l'intervention où il est pris en charge par l'équipe d'anesthésie et de chirurgie.

Après un passage en salle de réveil, votre enfant retourne dans sa chambre.

Le temps d'attente pour les parents peut sembler très long : la clinique dispose de distributeurs de boissons et biscuits, mais vous pouvez également apporter votre collation à consommer en chambre.

La sortie de votre enfant se fera après accord du chirurgien et avec la remise d'un diplôme du garçon le plus sage ou de la fille la plus sage !

En cas de chirurgie ambulatoire, votre enfant peut être gardé en surveillance dans une unité de chirurgie conventionnelle la nuit qui suit l'opération en cas de fièvre, vomissement, douleurs non calmées, ou autres complications. Dans ce cas, un des parents ou le représentant légal peut rester avec l'enfant.

Fiche tarifaire / Devis

NOM et Prénom du patient : _____

→ NOTRE OFFRE HÔTELIÈRE

Prestations :	Ambre <i>Ambu box solo</i>	Opale <i>Ambu chambre solo</i>	Jade <i>Chambre double</i>	Agate <i>Chambres particulières</i>	Topaze <i>Chambres particulières</i>
Télé/wifi	☒	☒	☐ +3€	☒	☒
Trousse de bienvenue	☒	☒		☒	☒
Collation améliorée	☒	☒			
Box ou fauteuil	☒				
Chambre particulière		☒		☒	☒
Linge et produits de bain				☒	☒
Peignoir / Chaussons				☒	☒
Nespresso / Bouilloire				☒	☒
Prix par jour	☐ 50€	☐ 95€	☐ 0€	☐ 130€	☐ 160€

En chambre double ou particulière, vous pouvez bénéficier gratuitement d'un **fauteuil accompagnant** pour la nuit.

☐ Je souhaite bénéficier d'un fauteuil accompagnant (+0€)

En chambre particulière **uniquement**, un **lit accompagnant** et un **petit déjeuner** peuvent vous être proposés pour 50€

☐ Je souhaite bénéficier d'un lit accompagnant et d'un petit déjeuner (+50€ par nuit)



L'attribution d'une chambre particulière s'effectue sous réserve des disponibilités de l'établissement le jour de votre entrée. Conformément au décret n°2019-719 du 08/07/2019 portant diverses dispositions financières relatives aux établissements de santé, les chambres particulières sont facturées du jour de votre entrée au jour de votre sortie inclus.

J'ai pris connaissance des différentes offres hôtelières proposées par l'établissement et j'ai sélectionné le type de chambre dont je souhaite bénéficier.

Signature du patient

→ RESTE À CHARGE

Ils correspondent à la part des soins non pris en charge par l'assurance maladie.

■ Le ticket modérateur, selon séjour :

La participation forfaitaire assuré social (PAS) : franchise de **24€**

ou

Autre ticket modérateur (TM) : calculé en fonction des actes

■ Le forfait journalier : franchise de **20€** par jour pour tout séjour en hospitalisation complète

Plus d'information sur le site AMELI : <https://www.ameli.fr/assure/remboursements/reste-charge>

Je déclare avoir pris connaissance des tarifs en vigueur et m'engage à régler les frais réellement engagés qui sont à ma charge, hors responsabilité de la sécurité sociale.

Signature du patient

→ DÉPASSEMENTS D'HONORAIRES

Je reconnais avoir pris connaissance des dépassements d'honoraires éventuels. Ils n'entrent pas dans les recettes de la clinique.

Chirurgien _____ €

Anesthésiste _____ €

Paiement par carte bancaire, espèces, ou virement bancaire

Signature du patient

Aucun autre frais que ceux correspondant à des prestations de soins rendues ou, le cas échéant, à des exigences particulières que vous auriez sollicitées ne peut vous être facturé. Le montant de ces exigences particulières, dont la liste est strictement définie par la réglementation et comprend notamment l'accès à une chambre particulière, doit vous être communiqué avant la réalisation de la prestation de soins.

→ ANNULATION OU REPORT D'INTERVENTION

En cas d'annulation ou de report d'intervention, **vu au préalable avec votre médecin**, veuillez prévenir la clinique :

- Au **01 43 96 78 45**
- Ou par email **accueil@clinique-bercy.fr**

CONTACTS



ACCUEIL

Tel : **01 43 96 78 00**

Fax : **01 43 89 94 42**



accueil@clinique-bercy.fr



ADMISSION AMBULATOIRE



Tel : **01 43 96 78 00** - tapez **2** puis **1**



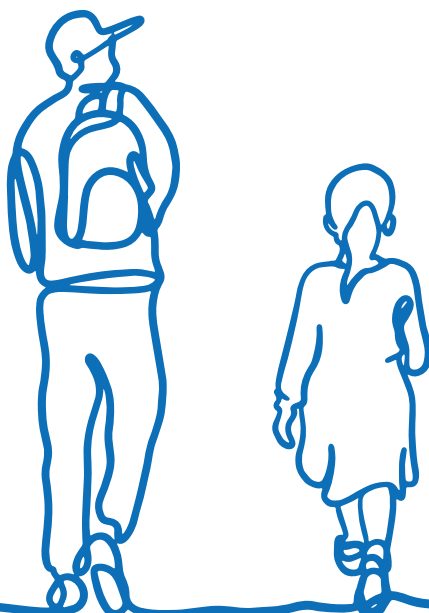
PRÉ ADMISSION

Tel : **01 43 96 78 66**

Tel : **01 43 96 86 22**



preadmission@clinique-bercy.fr



→ TRANSPORTS EN COMMUN

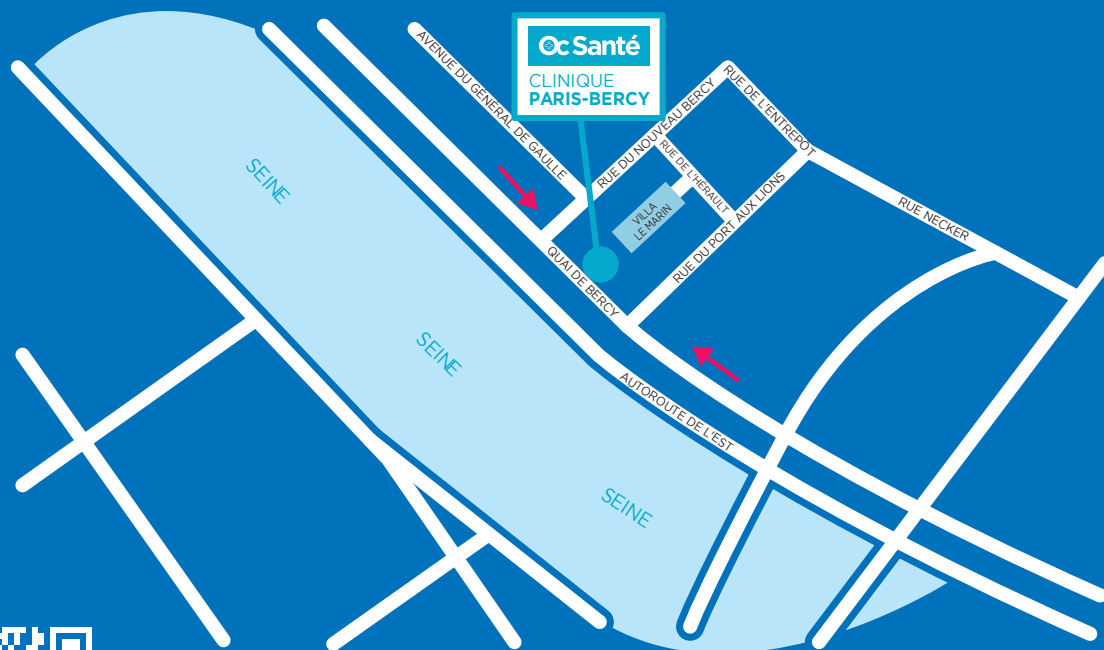
- En métro ligne 8 : depuis la station Liberté, 10 minutes de marche à pied (avenue de la liberté / rue de l'arcade / quai de Bercy à l'angle de la rue du Port aux Lions) ou prendre le bus 180 direction Villejuif, arrêt Pont Nelson Mandela.

En descendant à la station Charenton-Écoles, prendre le bus 24 ou bien le bus 109 arrêt Port-aux-Lions.

- En métro ligne 14 : Descendre à la station Cour Saint-Émilion, puis prendre le bus 109 ou 24 arrêt Port-aux-Lions.
- En RER ligne A : descendre Gare de Lyon, puis prendre le bus 24 arrêt Port-aux-Lions.

→ EN VOITURE

- En venant de Paris, sortir Porte de Bercy, suivre direction Charenton-Bercy2 puis Charenton Centre.
- Depuis l'autoroute A4, sortir à Charenton Centre / Charenton Bercy et suivre le Quai des arrières jusqu'au Quai de Bercy.
- En venant de Charenton, rejoindre le Quai des Carrières puis Quai de Bercy, ou rue de Paris puis avenue de la Liberté et ensuite Quai de Bercy.



BER-PA-2025-53



www.oc-sante.fr

f in @

CLINIQUE PARIS-BERCY

Médecine - Chirurgie

9, quai de Bercy
94220 Charenton-le-Pont

☎ 01 43 96 78 00

accueil@clinique-bercy.fr